



HAL
open science

Plaidoyer syndical en faveur des forges de Guérigny, dans le contexte de la Guerre froide: les enjeux très politiques d'un éditorial communiste de 1947

Olivier Tort

► To cite this version:

Olivier Tort. Plaidoyer syndical en faveur des forges de Guérigny, dans le contexte de la Guerre froide: les enjeux très politiques d'un éditorial communiste de 1947. *Le Marteau pilon: histoire de la métallurgie nivernaise*, 2022, XXXV, pp.21-33. hal-04010263

HAL Id: hal-04010263

<https://univ-artois.hal.science/hal-04010263v1>

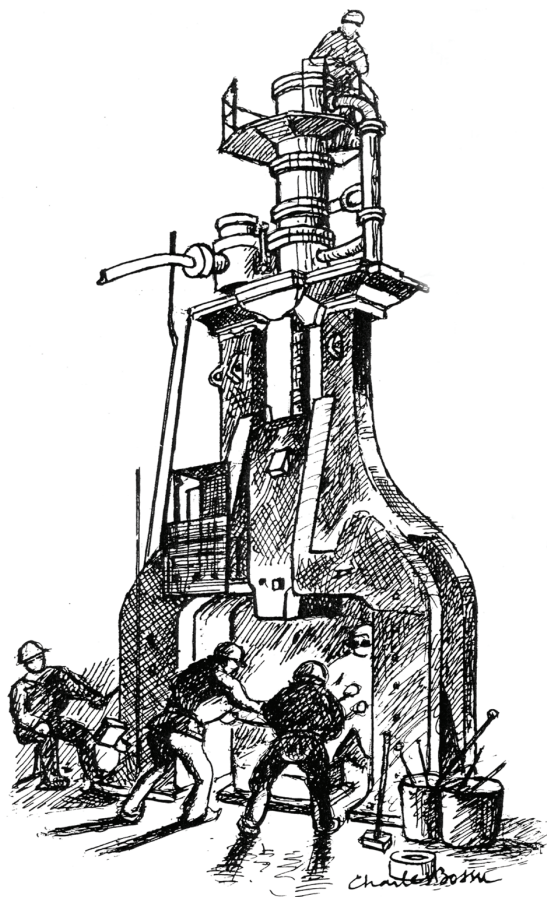
Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MARTEAU PILON



HISTOIRE DE LA MÉTALLURGIE NIVERNAISE

Tome XXXIV- Juillet 2022

Association "Les Amis du Vieux Guérigny", Centre d'Etudes de la Métallurgie Nivernaise

LE MARTEAU PILON

Publication annuelle éditée sous la direction du Conseil Scientifique du Vieux Guérigny

ISSN n° 1143-3736

Président : Jean-Paul Gauthron

Directeur de la publication : Jean-Philippe Passaqui

Comité de rédaction : Gérard Badet, François Duffaut

INORE GROUPE
IMPRESSION

*Les Amis du Vieux Guérigny laissent aux auteurs l'entière responsabilité de leurs propos
Toute reproduction même partielle est soumise à l'autorisation préalable des Amis du Vieux Guérigny.*

Sommaire

Fabien BAZIN :

- Préface 4

Jean-Paul GAUTHRON :

- Exposition 2021 - De Nevers à Guérigny à toute vapeur 5

Jean-Paul GAUTHRON :

- Le Château de la Chaussade à la Cour de Cassation 15

Olivier TORT :

- Plaidoyer syndical en faveur des Forges de Guérigny, dans le contexte de la Guerre Froide :
Les enjeux très politiques d'un éditorial communiste de 1947 21

Oleg Valentinovitch GOLUBEV, Pavel CHERNOUSOV et Vladimir Vasilievich ZAPARIJ :

- La technologie métallurgique dans la peinture française du XVI^e au XIX^e siècle 35

Céline FELLAG ARIQUET et François DUFFAUT :

- Henri Fayol, Charles-Édouard Guillaume et Pierre Chevenard :
un industriel, un physicien et un ingénieur à l'origine d'une nouvelle métallurgie 49

Jean-André BERTHIAU et Jean-Philippe PASSAQUI :

- Les usages du barbotin, après Benoît BARBOTIN 83

Marie-Françoise GRIBET :

- Échos du quotidien aux mines de La Machine, au lendemain de la Grande guerre (1919-1923) 97

Yves MOUREY :

- L'industrie sidérurgique nivernaise et les approvisionnements en minerais de Fer :
le regard du géologue 107

Dominique CHABARD et Jean-Philippe PASSAQUI :

- La minéralogie du Morvan à l'honneur au Museum d'Histoire Naturelle d'Autun 137

Jean-Philippe PASSAQUI :

- Note de lecture 141

Présentation des auteurs

..... 142

**PLAIDOYER SYNDICAL EN FAVEUR DES FORGES DE GUERIGNY,
DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE FROIDE :
LES ENJEUX TRES POLITIQUES D'UN EDITORIAL COMMUNISTE DE 1947**

Olivier TORT

Résumé

On trouvera ici la reproduction et le commentaire d'un édito syndical paru à l'été 1947 et consacré aux grands établissements industriels français de production militaire et d'armement. L'article, qui sonne l'alarme sur le désengagement redouté de l'État, met à l'honneur les forges de Guérigny à travers un entretien avec le délégué cégétiste local. Tout en pointant les dysfonctionnements des politiques publiques, il suggère aussi d'intéressantes pistes de modernisation pour assurer l'avenir.

« La reconversion, cela signifie pouvoir conserver nos machines, nos techniciens, notre main-d'œuvre si précieuse, notre potentiel technique et industriel de l'armement, afin d'adapter cet ensemble productif à l'ensemble du pays ». Ch. Tillon, à la première conférence nationale de la production d'armement, 1er février 1946.

Le gouvernement réactionnaire prépare encore un mauvais coup contre les travailleurs de l'État.

La reconversion est visée. Cette grande œuvre que seul Charles Tillon osa entreprendre est aujourd'hui convoitée.

Construire des navires de commerce, des machines-outils et agricoles, mettre en ligne une aviation commerciale moderne, fabriquer des engrais tout en conservant et améliorant notre potentiel humain et industriel, c'était à la fois relever notre pays et œuvrer à la défense nationale.

Non ! ce programme si conforme à l'intérêt national n'est pas du goût du gouvernement.

Sabotage !

Au moment où les fabrications lancées il y a un an deviendraient rentables, on refuse les crédits, on licencie le personnel.

Le parc d'artillerie de Rochefort doit être fermé. Avec lui la base d'Ajaccio.

Réduction des crédits militaires ? C'est le prétexte : pourtant à Rochefort, où l'on procède à la réparation de wagons, malgré le prix de facturation étroit de 118 fr. 63 de l'heure, fixé par la SNCF, il a été réalisé 1 million 150.000 francs de bénéfice. Serait-ce faire une économie ?

À Ajaccio, 9 millions de caisses sont en fabrication, représentant 540 millions de francs.



*La Vie Ouvrière, 28 août 1947, p. 10.
Contre les travailleurs de l'État, la reconversion menacée au profit de l'industrie privée, par A. Tabare.*

Les cartouches fabriquées à Valence reviennent 2 francs moins cher que celles effectuées dans l'industrie privée.

Le travail fabriqué à 220 francs revient effectivement à 200 francs à la fonderie de Ruelle.

À l'arsenal de Villeurbanne, la seule fabrication de machines-outils a permis de réaliser 18 % de bénéfice sur l'ensemble du budget. Cet arsenal dut subir déjà un premier assaut : sans la vigilance des ouvriers et de la Fédération des Travailleurs de l'État, il serait déjà fermé et le personnel licencié.

Incontestablement, il fallut des crédits pour lancer ces nouvelles fabrications de paix, mais il en fallut aussi à l'industrie privée.

Étouffement financier

Les attaques de front ne sont pas les seules que doit soutenir la reconversion. On procède sournoisement à son étouffement financier.

Certes, sur les crédits de la reconversion, il peut être réalisé des économies. Mais au lieu de licencier massivement un personnel productif, pourquoi ne supprime-t-on pas tous ces généraux-ingénieurs qui encombrant les ministères ?

Rien qu'au service Documentation du ministère de la Marine, n'y a-t-il pas déjà cinq généraux ?

On ne peut faire mieux pour démontrer la faillite de la reconversion au moment où, étant maintenant bien assise, il faudrait lui donner les moyens de se développer.

Sortira-t-il en décembre cinq tracteurs par jour, comme prévu, des ateliers de Roanne ? S'il n'en était fabriqué que trois ou quatre, les frais généraux, l'amortissement de l'outillage seraient les mêmes, élevant incontestablement le prix de revient de l'unité.

Est-ce cette démonstration que l'on veut faire pour mieux saper notre industrie ? On aurait recours alors aux fabrications étrangères.

Le plan Marshall n'est pas étranger à cette machination !

D'autre part, les 2 000 francs d'acompte que les travailleurs d'État ont obtenus n'ont pas donné lieu à l'ouverture d'un crédit spécial.

M. Schuman, ministre des Finances, particulièrement hostile à la reconversion, a déclaré entre autres choses, dans une lettre adressée à la présidence du Conseil : « ... L'élévation du taux des salaires doit donc s'accompagner d'une réorganisation des services permettant d'importants licenciements de personnel ».

Que lui importe, dût la reconversion en périr !

Aux Forges Nationales de Guérisny

L'exemple des Forges Nationales de Guérisny est flagrant. Nous nous y sommes rendus, pour mieux nous en rendre compte.

Lucien Tort, secrétaire du syndicat, nous a précisé, sur la rentabilité de l'établissement :

— Sur 31 commandes terminées ou soldées le 1er août, nous avons réalisé 906.023 francs de bénéfice, soit près de 16% du chiffre d'affaires.

— Travaillez-vous à plein rendement ?

— Malgré tous nos efforts, nous ne le pouvons. D'une part, le gouvernement nous interdit l'embauchage du personnel dont nous aurions besoin et, d'autre part, notre outillage et notre équipement ne correspondent qu'insuffisamment à nos besoins. Nous avons 45 millions de commandes de chaîne qui est notre spécialité traditionnelle. Nous possédons bien quelques machines à souder pour la fabrication des petites chaînes, mais pour les calibres de 80 mm. et 100 mm. nous sommes obligés de les souder à la gorge.

— Mais ne pouvez-vous pas acheter les machines qui vous sont nécessaires ?

— Non, c'est le gouvernement qui décide, et il s'est opposé, jusqu'à maintenant, à passer un marché avec les industriels suédois qui nous fourniraient ces machines. Les essais faits avec nos aciers spéciaux ont été très concluants. Nous irions cinq fois plus vite.

— Pourtant, ce serait là une économie appréciable et un abaissement considérable du prix de revient ?

— Bien sûr ! Le même problème se pose pour un four électrique de 15 tonnes. Il est ici, mais son installation est subordonnée à une autorisation spéciale du ministère.

Voudrait-on liquider nos arsenaux ?

Voici la preuve d'une volonté bien arrêtée, en haut lieu, de saboter notre production dans les arsenaux, au profit de l'industrie privée et étrangère.

Mais la réaction est vive parmi les travailleurs de l'État. Partout se constituent des comités de défense en liaison avec la population. Soucieux de l'intérêt national et de notre indépendance, ces ouvriers ne peuvent tolérer la fermeture de leurs établissements et les coupes sombres qui s'y produisent.

Peut-être espère-t-on, en poursuivant cette politique, liquider nos arsenaux ?

Pourquoi ne parle-t-on jamais des bénéfices réalisés dans les établissements de l'État ?

Il est vrai qu'ils alimentent les Caisses du Trésor. Mais une solution simple — celle préconisée par la Fédération des travailleurs de l'État — s'impose : donner l'autonomie financière et la personnalité civile à ces établissements.

L'exemple de la manufacture d'armes de Tulle nous confirme que l'expérience serait avantageuse pour les travailleurs de l'État et pour le pays.

[Légende de l'illustration : « Nos arsenaux et ateliers d'État fabriquent à une cadence accélérée : tracteurs, fusils de chasse, ustensiles de cuisine, pénicilline, etc. Sous prétexte d'économies, on y licencie massivement du personnel productif »].

Commentaire du document

Cet éditorial syndical, paru à l'été 1947 dans l'un des deux principaux organes de presse de la CGT, met à l'honneur les forges de Guérigny comme une composante importante de l'économie nationale. Un quart de siècle avant leur fermeture en 1971, les craintes d'un abandon du site avalisé par le pouvoir politique sont déjà bien présentes. Le texte vise précisément à éloigner cette épée de Damoclès, en déployant tout un argumentaire qui souligne les atouts de la production nivernaise, dans le contexte particulier de l'après-guerre et de la reconversion générale de l'économie de guerre vers une économie de paix, à l'aube des Trente Glorieuses.

1) Un éditorialiste peu connu

On sait fort peu de choses sur l'auteur du document, André Tabare. Il n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucune mention dans le « Maitron », dictionnaire biographique « du mouvement ouvrier et du mouvement social », instrument de référence désormais en ligne, riche de plus de 200 000 notices. Les décès postérieurs à 1970, recensés par l'Insee, permettent d'identifier deux personnes ayant porté ce nom au XX^e siècle : le plus âgé, André-Jean-Edmond Tabare, né à Paris 17^e en 1904 et mort à Montfermeil en 1974 ; le plus jeune, André-Henri-Adrien Tabare, né au Havre en 1925 et décédé à Paris 20^e en 2001. Ce dernier est manifestement l'un des contributeurs d'un ouvrage collectif intitulé *Le Havre sous l'Occupation* paru en 1960 sous la direction de Claude Godefroy, écrivain havrais spécialisé dans les romans policiers. Il ne nous a pas été possible de déterminer duquel il s'agit.

Tout au plus avons-nous pu établir avec certitude que l'auteur du présent texte a réalisé, entre le 24 avril 1947 et le 10 août 1950, une quarantaine d'éditoriaux et de reportages de terrain pour l'hebdomadaire cégétiste *La Vie Ouvrière*, une dizaine en signant comme ici avec l'initiale de son prénom « A. Tabare », les autres en indiquant son prénom complet¹. Celui qui évoque Guérigny est donc l'un des premiers. La série s'interrompt brusquement à l'été 1950, au bout de trois ans, alors que les numéros mis en ligne sur Retronews continuent dix-huit mois de plus, jusqu'à la fin 1951. Peut-être est-ce lié au contenu des derniers éditoriaux de Tabare, dénonçant en des termes particulièrement vifs (« mafia », « combines financières »), la corruption massive qui prévaudrait, selon lui, dans l'organisation du Tour de France cycliste...². Toujours est-il qu'on perd sa trace ensuite.

Si l'éditorial ayant trait à Guérigny ne fait pas preuve de la même verve, on relève cependant déjà le ton polémique, propre à une publication syndicale, parue dans une période de très forte tension.

1 Tous ces éditoriaux sont disponibles en ligne sur Retronews, le site de presse de la BNF.

2 *La Vie Ouvrière*, éditoriaux des 3 et 10 août 1950.

II) Une publication cégétiste, qui relaye les tensions politiques de l'époque

La fondation de la revue syndicale, marquée par l'esprit anarcho-révolutionnaire

L'hebdomadaire *La Vie Ouvrière*, dans lequel le texte est publié, avait été fondé en octobre 1909 par Pierre Monatte (1881-1960), une des figures importantes du syndicalisme révolutionnaire, devenu l'un des principaux dirigeants de la CGT, du fait de ses responsabilités à la tête du syndicat général du livre³. Le contexte de création du périodique était celui des grèves spectaculaires de la Belle Époque, qui avaient entraîné une répression particulièrement brutale sous le premier gouvernement de Georges Clemenceau, d'octobre 1906 à juillet 1909. Avec l'avènement de son successeur Aristide Briand comme président du Conseil des ministres, l'espoir d'une relative détente se fit jour, incitant les activistes de la CGT à publier une revue pour pousser leur avantage, et faciliter la tâche des militants locaux grévistes dans la mise en œuvre d'argumentaires : ce fut l'objet de *La Vie Ouvrière*, « revue d'action » à la fois « syndicaliste-révolutionnaire » et « anti-parlementaire », qui continua ensuite à paraître jusqu'en 1993, quand l'affaiblissement durable de la CGT ne permit plus de faire face aux coûts de production du journal.

Dans l'intervalle, maintes péripéties, qui connurent en quelque sorte leur apogée dans le contexte troublé de 1947, rythmèrent la vie du périodique cégétiste, soulignant la position singulière et parfois malaisée des syndicalistes au sein des gauches françaises⁴.

L'ancrage communiste de la revue, de la scission syndicale de 1921 au Front populaire de 1936

Après avoir cessé de paraître pendant la guerre de 1914-1918, *La Vie Ouvrière*, reprenant son rythme hebdomadaire, fut affectée par les turbulences consécutives à la révolution russe qui amenèrent les communistes à rompre avec la SFIO lors du congrès de Tours de décembre 1920 pour créer leur propre parti. Un an plus tard, la scission syndicale de décembre 1921 déboucha sur la fondation de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) inféodée au Parti communiste français naissant. *La Vie Ouvrière*,

qui suivait cette ligne, devint dès lors le relais de cette CGTU, très hostile à la CGT réformiste de Léon Jouhaux ainsi qu'aux socialistes de la SFIO, dont elle était proche. Pouvant compter sur le soutien du grand quotidien de gauche *L'Humanité*, jadis fondé par Jaurès et resté aux mains des communistes, l'hebdomadaire de Monatte subit en revanche la concurrence directe d'un nouveau journal, *Le Peuple*, à parution quotidienne, créé en 1921 par Jouhaux afin de contrer l'influence communiste en milieu syndical. Les deux périodiques s'affrontèrent dès lors avec une dureté systématique, y compris à l'occasion rituelle des mobilisations syndicales du Premier Mai⁵.

Après quinze ans d'hostilité, l'avènement d'un Front populaire à gauche conduisit à la dissolution de la CGTU et à la réunification autour de la CGT lors du congrès de Toulouse en mars 1936. Mais chacune des deux feuilles syndicales continua à paraître et *La Vie Ouvrière* persista à exprimer le point de vue des anciens « unitaires » communistes, au fil des relations cyclothymiques et souvent tumultueuses entre la SFIO et le Parti Communiste Français. Durant l'Occupation, *Le Peuple* cessa toute parution, tandis que *La Vie Ouvrière*, portée par la résistance massive des syndicalistes communistes, faisait le choix inverse de poursuivre ses publications dans la clandestinité. À la Libération, les rapports mutuels, d'abord apaisés, se tendirent de plus en plus en écho à la Guerre froide naissante, alors que *Le Peuple*, affaibli, avait dû s'aligner sur le rythme de parution hebdomadaire de son vieil adversaire.

L'éviction des ministres communistes en 1947 et ses conséquences

Le 28 août 1947, quand paraît notre éditorial, les relations syndicales internes entre communistes et réformistes sont plus exécrables que jamais, à l'image de l'implosion de la gauche, dans un contexte d'accélération subite de la guerre froide⁶. Quatre mois plus tôt, sous la pression directe des Américains, le président du conseil socialiste Paul Ramadier a dû brusquement renvoyer les cinq ministres communistes de son gouvernement, le 5 mai 1947, faisant basculer le PCF dans l'opposition ouverte : c'est la fin du tripartisme qui associait jusque là le MRP

3 Colette Chambelland, *Pierre Monatte : une autre voix syndicaliste*, éd. de l'Atelier, 1999.

4 Jeanne Siweck-Pouydesseau, « Les syndicalistes », p. 76-90, dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, La Découverte, 2005, partie I.

5 Danielle Tartakowsky, « Images du Premier Mai dans *Le Peuple* et *La Vie Ouvrière* : 1919-1939 », *Sociétés & Représentations*, 2000/3, n°10, p. 323-336.

6 Anne Dulphy, « La gauche et la guerre froide », p. 416-434, dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, La Découverte, 2005, partie III.

démocrate-chrétien, la SFIO et le PCF, et le début de majorités centristes dites de « Troisième force », prises en tenaille entre deux adversaires, gaulliste à droite et communiste à gauche. Charles Tillon (1897-1993), dont il est question dans le texte, figure parmi les proscrits, en sa qualité de ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. À ses côtés, partagent l'humiliation commune Maurice Thorez, ministre d'État, François Billoux, ministre de la Défense nationale, Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, et Georges Marrane, ministre de la Santé publique et de la Population, qui s'est présenté plus tard aux élections présidentielles de décembre 1958 au nom du PCF contre le général de Gaulle.

Cette éviction des ministres communistes était la condition sine qua non posée par les Américains pour que la France, en proie à une forte crise inflationniste, puisse bénéficier du plan Marshall et de l'assistance économique considérable qu'il impliquait. La décision était justifiée par l'abstention des communistes lors du vote de confiance au gouvernement fin janvier 1947, par leur soutien aux mouvements de décolonisation en Indochine et à Madagascar et surtout par leur appui aux grèves, parties de la régie Renault, qui prirent bientôt un tour franchement insurrectionnel à l'automne suivant⁷. Sur le plan syndical, cette crise a conduit à une nouvelle scission au sein de la CGT, coprésidée depuis 1946 par le communiste Benoît Frachon et le réformiste socialiste Léon Jouhaux : ce dernier, mis en minorité, quitte alors la CGT avec ses amis en décembre 1947, laissant le syndicat qu'il avait longtemps dirigé seul aux mains des communistes, et fonde Force ouvrière quatre mois plus tard, en avril 1948⁸.

En août 1947, lorsque l'éditorial paraît, cette scission syndicale n'est pas encore officialisée, mais elle apparaît déjà probable : la crise politique de mai semble sceller la rupture prochaine entre les deux tendances cohabitant avec de plus en plus de difficulté au sein de la CGT. Fidèle à son histoire, La Vie ouvrière épouse les thèses de la majorité des adhérents cégétistes, proches du PCF, et critique vivement l'inflexion de la ligne gouvernementale, désormais clairement anticommuniste : elle est

qualifiée de « réactionnaire », adjectif générique pour stigmatiser la droite, quand bien même des hommes de gauche modérés comme les socialistes y participent.

Haro sur Robert Schuman, des socialistes encore ménagés

On constate toutefois que si la politique officielle est critiquée dans son ensemble, en tant que relais du libéralisme américain et d'un plan Marshall dénoncé comme machiavélique (une « machination », écrit notre auteur), les attaques personnelles en revanche se concentrent pour l'heure sur un seul membre du gouvernement, le ministre des Finances Robert Schuman (1886-1963), sorte de pendant négatif inversé du communiste Charles Tillon, mis en valeur dans l'article.

Figure importante du MRP (Mouvement républicain populaire), autrement dit le parti démocrate-chrétien formant l'aile droite du tripartisme puis de la Troisième force, Schuman, né au Luxembourg et implanté en Alsace, incarne aux yeux de la presse communiste de l'époque tous les travers d'un euro-péisme inféodé aux Américains. Trois mois plus tard, lorsque Schuman est promu chef du gouvernement en novembre 1947, Jacques Duclos, principal lieutenant de Maurice Thorez et vibrant orateur parlementaire du PCF, pousse même la polémique en stigmatisant Schuman en termes particulièrement injurieux : « C'est un Boche, ce président du Conseil ! À bas les Boches ! Vive la République »⁹. Quelques minutes plus tôt, Charles Tillon, précisément, venait d'interpeller Schuman en s'exclamant : « Pétain avait déjà dit ça »¹⁰. Rhétorique classique de fascisation de l'adversaire.

À l'inverse, on note l'absence de critique frontale contre les socialistes, qu'elle soit collective ou individuelle : la prudence domine encore à l'été 1947, et peut-être l'espoir, vain, d'une réconciliation inattendue qui permettrait de mettre fin à la marginalisation des communistes. En particulier, le ministre SFIO Jules Moch, qui est alors en charge de la Reconstruction, en même temps que des Travaux publics et des Transports, est ignoré, ce qui évite de l'attaquer. Le moment n'est pas venu où Moch, devenu ministre du Travail du gouvernement Schuman, sera assimilé à un nazi, bien que d'origine

7 Philippe Buton, « L'éviction des ministres communistes », chap. 15, p. 339-355, dans Serge Berstein et Pierre Milza, *L'Année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

8 Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT : cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Complexe, 1995, chap. 6, « La conquête de la CGT par les communistes (1940-1947) », p. 191-233.

9 Jean El Gammal, *Être parlementaire : de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013.

10 Dominique Simonnot, *Plus noir dans la nuit : la grande grève des mineurs de 1948*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

juive, par les journaux communistes, en raison de sa fermeté dans la répression des grèves lancées par la CGT avec le soutien du PCF, en décembre 1947 et en octobre 1948¹¹.

L'édito syndical est donc rédigé au cours d'une phase de transition, qui voit la presse cégétiste se faire l'écho du mécontentement des communistes d'avoir été poussé dans l'opposition contre leur gré, mais en se concentrant pour l'heure sur les démocrates-chrétiens plutôt que sur les socialistes. Pour étayer son argumentaire général, l'hebdomadaire décide de consacrer sa « Une » du 28 août 1947 à la thématique de l'armement, dont les usines font travailler une multitude d'ouvriers, et d'examiner d'un œil critique les politiques publiques visant à assurer la reconversion des entreprises concernées, sans y mettre tous les moyens requis.

III) Tour de France des arsenaux et sites de production militaire : un pessimisme justifié ?

Rochefort, Ajaccio, Valence, Ruelle, Villeurbanne, Roanne et Tulle sont successivement mentionnés, mettant en perspective la situation de Guérigny, qui fait l'objet d'un développement plus long au centre de l'article, à la faveur d'un bref entretien avec le responsable cégétiste local Lucien Tort¹². Au demeurant, la liste des sites énumérés n'est pas exhaustive, et les manufactures d'armes de Saint-Étienne et de Châtellerauld, par exemple, auraient pu également être évoquées, d'autant qu'elles traversent des problématiques voisines, liées à la diminution du besoin en armement après 1945, malgré les guerres de décolonisation.

Ce panorama des sites par l'éditorialiste de La Vie Ouvrière a pour but d'étayer un même argumentaire, consistant à mettre en garde contre une privatisation rampante ou, pire, contre un abandon des grands sites publics d'armements au profit d'industries privées implantées ailleurs. Ce plaidoyer en faveur de la rentabilité des arsenaux d'État et autres sites assimilés propose diverses pistes pour garantir la pérennité de l'exploitation : il s'agit principalement de réclamer

la conversion de la production militaire en productions civiles d'un niveau comparable, le maintien des investissements de la puissance étatique, couplé avec une autonomie des décisions locales pour les approvisionnements – en se montrant, comme il se doit, à l'écoute des suggestions avisées de la base ouvrière syndiquée... Parallèlement, l'auteur admet une nécessaire diversification de la production due à l'adoption conjoncturelle de débouchés civils, pour assurer le succès de cette reconversion et limiter le dégraissage des effectifs.

Rochefort : la fin rapide d'un site-amiral de la Marine nationale

Le site de Rochefort, premier cité dans l'éditorial, était historiquement le plus prestigieux et le plus connu, arsenal de premier plan créé par Louis XIV en 1666 ; mais il avait été abandonné en tant qu'arsenal dès 1927, et depuis lors, subsistaient en activité réduite une corderie et un parc d'artillerie navale, ici évoqué, autrement dit un lieu d'entreposage de diverses pièces, munitions et objets d'artillerie. Ce qu'André Tabare oublie de préciser, c'est que ce parc a subi comme la corderie voisine et d'autres points stratégiques de Rochefort un violent incendie provoqué par les Allemands lors de leur départ forcé le 24 août 1944, au même moment que la libération de Paris¹³. Certes, on procède à un sauvetage en urgence des matériels qui peuvent être récupérés, en premier lieu des machines-outils¹⁴. Mais le site est très fortement endommagé, ce qui rend impossible son maintien en l'état. L'activité perdure cinq années supplémentaires, avec de nouvelles missions ponctuelles – l'article évoque notamment les réparations de wagons –, dans un environnement qui n'est manifestement plus adéquat, sauf à envisager un réaménagement d'ensemble coûteux ; celui-ci n'apparaît pas justifié aux décideurs de l'époque. Aussi le parc d'artillerie rochefortais ferme-t-il officiellement ses portes en 1949, et le lieu reste ensuite à l'abandon pendant près de trente ans, avant qu'on procède à une restauration patrimoniale à vocation muséale¹⁵. Dans l'intervalle, le musée de la marine, ouvert à Rochefort en 1936, entreprend avec succès des démarches rapides pour récupérer des pièces intéressantes pour ses collections, canons anciens

11 Éric Méchoulan, *Jules Moch, un socialiste dérangeant*, LGDJ, 1999 ; Gilles Morin, « Les communistes et Jules Moch, représentations et pratiques en temps de Guerre froide », dans Philippe Buton, Olivier Büttner et Michel Hastings, *La Guerre froide vue d'en bas*, Paris, CNRS éditions, 2014, p. 247-271.

12 Précisons pour l'anecdote que celui-ci se trouve être un cousin germain de notre grand-père.

13 Kharinne Charov, « Histoire : avant d'être libérée, Rochefort n'a pas été bombardée mais saccagée par les Allemands », *Sud-Ouest*, 23 août 2021.

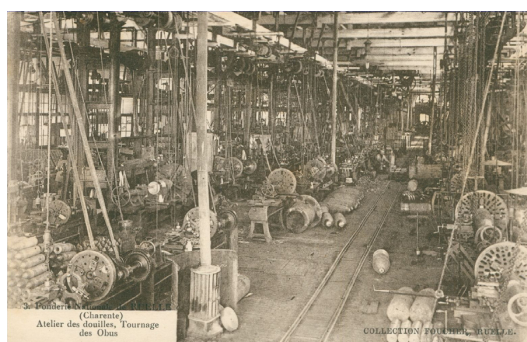
14 Service Historique de la Défense, cote MR 19 S 54, période 1902-1944, inventaire en ligne.

15 Publication Facebook du Musée national de la Marine de Rochefort en date du 22 août 2018, consultée le 19 avril 2022.

souvent richement décorés des XVIII^e et XIX^e siècles, d'origine espagnole, chinoise, japonaise et indochinoise. Le premier courrier envoyé dans ce but par la directrice du musée, Marie Descubes, au commandant de l'arrondissement maritime de Rochefort, date du 15 juillet 1949, autrement dit dès la désaffectation du site¹⁶. Le passage de la production industrielle à la perspective patrimoniale et touristique est donc antérieur d'un quart de siècle par rapport à Guérigny ; la mutation de 1927 laissait déjà augurer cette évolution, que l'incendie de 1944 a conduit à accélérer. En l'espèce, le véritable « sabotage », pour reprendre les mots polémiques de l'auteur, est celui perpétré par l'occupant allemand à la veille de sa retraite, davantage que l'abandon du site par les autorités de la IV^e République, qui en constitue la conséquence naturelle et assez inéluctable.



Carte postale ancienne, vue générale des usines de Ruelle



Carte postale ancienne, usinage des obus

¹⁶ Yann Gatclou Marest, Denis Roland et Philippe Truong, « Les tribulations d'un canon cochinchinois en France », *Navires & Histoire*, n°87, 2014, p. 85-91 ; suite et fin de l'article dans le n°88, 2015.

Le contre-exemple étonnant de Ruelle-sur-Touvre : une belle adaptation

Dans la même région, bien différent est le cas de figure de la fonderie de Ruelle-sur-Touvre, évoquée par l'auteur. L'activité de cet établissement situé dans l'arrière-pays charentais remonte également à l'Ancien Régime, puisqu'il fut créé en 1753 pour couler les canons de la Marine royale.

(Voir iconographie ci-contre)

Devenue une fonderie de premier ordre pour l'armement maritime permettant son développement tout au long du XIX^e siècle, elle passe beaucoup mieux qu'à Rochefort le cap de la Seconde Guerre mondiale, malgré une occupation du site par les Allemands. À partir de 1949, une reconversion réussie s'opère au profit de la fabrication de missiles, toujours donc au service de l'armement français et sous statut public, loin des craintes exprimées par l'éditorialiste cégétiste d'un abandon systématique des sites d'armement au profit de l'industrie privée. L'activité ne pâtit pas des changements récurrents de dénominations et de périmètres, transformant la fonderie de Ruelle en Établissement de construction d'armes navales (ÉCAN) en 1970, avant sa fusion en 1990 dans la Direction des constructions navales (DCN), devenue DCNS en 2007 et Naval Group en 2017. La privatisation de ce gigantesque ensemble de défense navale, qui finit par survenir en 2003, n'entraîne pas de ralentissement de l'activité ni de diminution des effectifs de Ruelle, aux alentours de 800 sur le site : au contraire, les nouveaux contrats internationaux décrochés provoquent l'embauche supplémentaire de 70 salariés et 37 alternants en 2021¹⁷. Ruelle forme donc un cas strictement inverse de celui de Rochefort, avec une prospérité qui perdure jusqu'au XXI^e siècle.

L'évolution mitigée des autres sites et les différents rythmes de fermeture

La plupart des autres sites évoqués dans l'article ont pu traverser les difficultés causées par le désarmement de l'après-1945, contrairement à Rochefort, avant d'être rattrapés par la crise dans les années 1970 et 1980.

En Limousin, par exemple, la manufacture des armes de Tulle (MAT), appelée localement « la Manu », remonte comme l'arsenal de Rochefort à l'Ancien

¹⁷ Amandine Cognard, « Ruelle-sur-Touvre : Naval Group recrute 70 salariés malgré la crise », *Charente Libre*, 31 mai 2021.

Régime, précisément à 1690. Mais à l'instar de Guérigny avec Babaud de la Chaussade, elle doit sa création à l'initiative privée de deux entrepreneurs, Fénis de Lacombe et Michel Pauphile¹⁸. La nationalisation intervient sous Louis XVI en 1777, et la manufacture se développe ensuite au point de devenir le premier employeur de la région au cours du XX^e siècle. La fabrication des armes évolue, et les fusils mitrailleurs de l'entre-deux-guerres ont peu de choses à voir avec les premiers fusils à silex, ou même avec les fusils à percussion du milieu du XIX^e siècle. Tulle est confrontée, comme les autres sites d'armement, à une baisse drastique des commandes durant la période 1946-1951, avant que la guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie ne fassent redémarrer l'activité. Ceci explique la tonalité de l'éditorial de *La Vie Ouvrière*, qui relaye les inquiétudes des ouvriers du secteur. Plus que l'autonomie décisionnelle vantée par l'article, c'est, semble-t-il, la réorientation provisoire de la production au profit d'armes de chasse « civiles » qui permet de surmonter la dépression conjoncturelle de la fin des années 1940¹⁹. Le véritable changement de statut intervient en 1971, avec l'intégration dans un vaste ensemble public dépendant du ministère de la Défense, le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Cette structure est privatisée en 1990 ; mais le déclin et les plans sociaux de réduction des effectifs commencent dès le milieu des années 1980, et n'ont pas cessé depuis lors, aboutissant à une saignée de l'emploi qui a pu être comparée par les observateurs locaux à celle de la sidérurgie lorraine²⁰.

En Corse, la base aéronautique navale d'Ajaccio, sur le site d'Aspretto, a une origine bien plus récente, puisqu'elle remonte seulement à 1938, en étant centrée sur la création d'hydravions. Les craintes relayées par André Tabare s'avèrent fondées à court terme, les ruptures dans la production provoquant la mise en sommeil de cet établissement corse entre 1950 et 1955. Mais grâce à l'arrivée de nouveaux appareils et une réorientation partielle des missions, un redémarrage survient pour trois décennies, malgré deux attentats terroristes des indépendantistes locaux perpétrés en 1975 et 1976. Le site n'est toutefois plus utilisé à partir de 1985, jusqu'à la dis-

18 Voir la brochure touristique du musée des Armes de Tulle (2 pages), dont une copie est disponible en ligne sur le site <https://agglom-tulle.fr>

19 Ibidem.

20 « Il y a 10 ans, l'ex-Manu était touchée par un nouveau plan social, qui allait encore vider le site », article paru dans *La Montagne* le 13 juin 2013.

solution officielle de la base en 1993²¹. La chronologie du déclin est donc voisine de celle de Tulle.

La cartoucherie d'État de Bourg-lès-Valence, créée en 1874, ferme ses portes dès 1964. Mais le lieu est réaménagé au profit d'autres activités industrielles privées, à dominante civile, et continue à être exploité jusqu'en 1990. Lors de la dissolution de 1964, les 300 ouvriers d'État connaissent un destin divers : deux tiers sont mutés vers d'autres sites publics ou admis à la retraite, un tiers bénéficie d'une reconversion sur place et passe sous statut privé.

La production d'armement est encore plus récente à Villeurbanne, puisqu'elle remonte à la Première Guerre mondiale, avec une spécialisation dans l'aéronautique et la fabrication d'obus. D'abord émiettée en une multitude d'usines privées, l'activité est regroupée en 1940 avec la création de l'arsenal aéronautique de Villeurbanne, envisagé depuis cinq ans grâce au lobbying du maire de la ville. La Libération sonne le glas de la production militaire, mais le site reste public, avec une reconversion dans l'automobile, donnant lieu à d'âpres débats parlementaires. L'engagement de l'État est néanmoins limité et les volumes de production trop faibles, obligeant à un plan social massif en 1953, puis à la vente du site trois ans plus tard à des investisseurs privés, les tracteurs Richard-Continental, auxquels succède en 1970 une filiale de Renault, Auto Châssis International. Villeurbanne correspond donc en bonne part aux appréhensions de l'éditorialiste syndical, avec un sous-investissement aboutissant à une privatisation de l'activité sans maîtrise d'œuvre publique – mais sans abandon du site, toutefois²².

Enfin, l'arsenal de Roanne constitue un cas intermédiaire : de création aussi récente qu'à Villeurbanne, puisqu'il ne démarre qu'en 1917, il connaît après 1945 la même mutation provisoire vers une activité exclusivement civile, avec des tracteurs agricoles « La Française ». Le 1000^e tracteur sort le 30 juin 1948, et donne lieu à une démonstration spectaculaire dans les rues de la ville ; l'année suivante, la production grimpe à 150 tracteurs par mois. Dès 1950 toutefois, l'activité militaire reprend, avec une spécialisation dans diverses pièces d'assemblage de char de combat pendant deux décennies²³. À l'image de Tulle,

21 Guy Thevenin, *L'Aéronautique navale en Corse (1914-1993)*, Ardhan, 2004.

22 Alain Belmont, « Villeurbanne, capitale de l'aviation », article en ligne paru le 7 novembre 2012 sur le site viva.villeurbanne.fr/histoire

23 Michel Barras, *Histoire de l'arsenal de Roanne, 1916-1990*,

l'arsenal de Roanne est intégré au GIAT en 1971, ce qui aboutit à des difficultés similaires, avant une renaissance tardive en 2021, sous l'égide de Nexter²⁴.

IV) Le cas particulier de Guérigny et le point de vue du secrétaire cégétiste Lucien Tort

Tous ces exemples comparatifs permettent de mieux comprendre les enjeux qui se posent à l'époque aux forges de Guérigny, confrontées comme les autres établissements à des difficultés à la fois conjoncturelles, liées au désarmement de l'après-guerre, et structurelles, nécessitant d'adapter voire de repenser les modèles de production à plus long terme.

L'attente d'un statut officiel : l'épée de Damoclès d'une privatisation sauvage

Même si l'article ne le rappelle pas, Guérigny a dû, pour amorcer sa transition, tourner la page d'une privatisation opportuniste durant la période de guerre, en faveur des aciéries lorraines de Rombas, au service des exigences allemandes. Le retour de la Marine est, de facto, effectif à Guérigny dès le 1er janvier 1945, mais la légalisation de cette renationalisation a beaucoup tardé, n'étant entérinée que par une loi parue au Journal officiel le 31 décembre 1947, après la publication du présent éditorial²⁵. Dans l'intervalle, les ouvriers demeurent inquiets quant au futur statut de l'entreprise, gage de la pérennité de leur emploi. La venue sur place du ministre Charles Tillon, le 2 septembre 1946, à Guérigny même²⁶, a certainement contribué à rassurer pour un temps les esprits, alimentant la popularité du responsable communiste, présenté ici comme une sorte d'icône par le journaliste. Mais les mois ont passé et le processus parlementaire s'est éternisé, tandis que le contexte politique national changeait brusquement, ravivant les appréhensions des ouvriers de Guérigny sur l'avenir du site.

Pour rendre l'argumentaire plus vivant et cultiver aussi une image de proximité avec les militants, lecteurs et abonnés de La Vie Ouvrière, André

Tabare reste fidèle à une pratique qu'il affectionne, mélangeant le genre de l'éditorial avec de brefs reportages en immersion, donnant la parole à tel ou tel cégétiste local.

Lucien Tort, un militant syndicaliste aux antipodes de ses cousins industriels

En l'occurrence, pour le site des forges de Guérigny, le choix se porte sur le secrétaire local de la CGT Lucien Tort (1911-1951), cousin éloigné des industriels de la chaux et du ciment guérignois Jacques (1848-1925), Hippolyte (1862-1913) et Marcel Tort (1874-1917)²⁷. Depuis l'ascension sociale spectaculaire du père de ces derniers, le self-made-man Pierre Tort, les deux branches n'appartenaient plus au même monde. Quelques vagues relations avaient subsisté jusqu'à la fin du XIX^e siècle, quand les grands-parents de Lucien avaient été logés au moulin de Luanges, à Urzy, dans une propriété de Pierre Tort. Mais depuis cette époque, les liens avaient totalement cessé, d'autant qu'en 1947, les enfants encore vivants et les petits-enfants des industriels avaient rompu toute attache avec Guérigny et la Nièvre. Hormis un fils de Jacques, resté à la Charité comme dentiste, tous les autres étaient partis, beaucoup à Paris et en région parisienne, certains aux colonies, du Cambodge à Casablanca.

À l'inverse, Lucien Tort illustre la situation d'un prolétariat ouvrier, toujours ancré dans le terroir ancestral en ce milieu de XX^e siècle et échappant ainsi au mouvement général de métropolisation, grâce au maintien de l'activité d'un pôle industriel majeur de proximité, qui continuait à donner massivement du travail, de génération en génération.

Que peut-on connaître de son itinéraire biographique qui permette d'éclairer le point de vue qu'il exprime, au nom des cégétistes guérignois, dans cet entretien de 1947 ?

Fils unique, il est né avant la Grande Guerre dans le quartier de Châtres. Son enfance s'est ensuite déroulée dans les faubourgs du nord de la ville, route de Poiseux, aux Gondelins puis aux Chaumes-Rondes. Sans être insupportables, les conditions de vie de cet entre-deux-guerres demeurent précaires, marquées par des déménagements fréquents dans

Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1998.

24 Anne Bauer, « Nexter : à Roanne, la renaissance de l'usine historique des blindés français », *Les Échos*, 5 octobre 2021, article en ligne.

25 Jean-Paul Gauthron, « Le statut des forges de la Chaussade aux XX^e et XXI^e siècles (suite et fin) », *Marteau Pilon*, tome XXVII, 2015, p. 49-51.

26 Ibid.

27 Sur ces derniers, voir l'article de Jean-Paul Gauthron, « Une industrie oubliée : les chaux et ciments de Guérigny », *Marteau Pilon*, tome XXXII, 2020, et celui d'Olivier Tort, « Constitution et déclin de l'usine Tort des chaux et ciments de Guérigny : une médaille industrielle au cœur de controverses judiciaires », *Marteau Pilon*, tome XXXIII, 2021.

des petits pavillons toujours partagés avec une autre famille ; tandis que son père Louis travaille aux forges comme ouvrier de marine, sa mère Marie complète le revenu familial en étant nourrice, allaitant et élevant un ou deux bébés issus de la région nivernaise ou de l'assistance publique parisienne, selon les années. À l'adolescence, vers 1925, Lucien devient apprenti en menuiserie chez « Picot » – sans qu'on ait pu établir de rapport avec les Picot de Moras, qui avaient donné plusieurs directeurs des constructions navales à la tête des forges de Guérigny au cours du XIX^e siècle²⁸.

Être menuisier-modeleur dans une entreprise métallurgique : un savoir-faire délicat

Au début des années 1930, Lucien suit les traces de son père en entrant lui aussi comme ouvrier aux forges. Grâce à son apprentissage préalable, il peut choisir une spécialité reconnue et devenir menuisier-modeleur : celui-ci doit réaliser sur plan des moules en bois des futures pièces métallurgiques à fondre, impliquant ponçage, vissage, sciage et assemblage plus ou moins complexe du modèle.

Un demi-siècle plus tôt, un journal spécialisé expliquait en ces termes la dextérité requise d'une telle activité : « Chaque pièce nouvelle [de métallurgie] nécessite d'abord l'exécution d'un ou plusieurs modèles en bois qui sont remis au fondeur. Pour la commodité du travail de ce dernier, pour lui permettre de donner une empreinte convenable au sable dans lequel le métal sera coulé, le menuisier-modeleur est obligé d'agencer avec ingéniosité les différentes parties de son modèle. Dans les pièces compliquées, certains organes se démontent pour éviter les arrachages et les destructions d'empreintes [...]. Le modeleur est donc forcément un ouvrier fort intelligent et fort expert dans le travail du bois. Sans cesse il est aux prises avec des difficultés nouvelles, qu'il résout à force d'habileté, d'observations et de connaissances pratiques. Il est souvent appelé à donner la première forme aux combinaisons d'un ingénieur ou d'un dessinateur. Jadis, lui aussi ne travaillait qu'à la main. Mais on n'est pas en contact avec la grande industrie sans qu'on en ressente bientôt les effets. L'atmosphère des ateliers de modelage est la même que celle des ateliers voisins du fer où la majeure partie des travaux est exécutée par les machines-outils »²⁹.

28 Archives départementales de la Nièvre, recensement de Guérigny, 1926, cote 6M 131/3, vue 89/102.

29 *Journal de menuiserie*, 21^e année, 1884, Paris, éd. A. Morel et Cie, p. 31.

À 21 ans, Lucien se marie avec Rose Breuzard (1909-1996), elle aussi fille d'un ouvrier de marine aux forges de Guérigny ; ce dernier exerce une tâche bien moins qualifiée que son gendre, puisqu'il est perceur, chargé de réaliser les trous des pièces en métal. La mère de Rose est issue de l'immigration italienne, native du Piémont et naturalisée française. Cette belle-famille qui vit au sud de Guérigny, dans la banlieue populeuse de Demeurs rattachée à la commune d'Urzy, a sans doute contribué à la politisation précoce et radicale de Lucien. D'autant que la mort de son père en 1933 le conduit à s'installer bientôt avec sa femme auprès de ses beaux-parents, peu de temps avant la naissance de leur fille unique Claudette, à Demeurs, en mai 1935.

Engagement communiste précoce et responsabilités syndicales : les congrès parisiens

À cette date, l'engagement de Lucien à la CGTU, le syndicat communiste issu de la scission de 1921, est déjà avéré, alors qu'il n'a que 24 ans à peine. Il participe en effet, comme délégué guérignois de la Fédération des établissements de l'État, au 8^e Congrès général de la CGTU tenu en banlieue parisienne, à Issy-les-Moulineaux, les 24-27 septembre 1935³⁰. Être un communiste militant dès ce moment-là témoigne d'une radicalité et d'un anti-conformisme plus prononcés qu'après 1945. On peut rappeler qu'aux élections législatives de 1932, le Parti communiste (PC) ne recueillait que 8% des voix, soit à peu près trois fois moins que les socialistes ou que les radicaux. Il est vrai que le tournant d'union antifasciste amorcé en 1934 par les partis et syndicats de gauche a donné un rapide essor à la mouvance communiste, au point que lors des élections municipales de mai 1935, le PC apparaît comme le seul parti en progression au niveau national, avec 90 municipalités remportées dans les communes de plus de 5 000 habitants, dont 43 nouvelles.

À Guérigny cependant, cette vague « rouge » est moins forte. Une expérience municipale antérieure, malheureuse, de gestion communiste de la ville, continue sans doute à peser défavorablement³¹. La majorité socialiste de Guérigny s'était en effet scindée après les élections municipales de 1919, avant même le congrès de Tours, obligeant Charles Dariaux, maire SFIO depuis 1907, à céder provi-

30 Confédération générale unitaire, section française de l'Internationale syndicale rouge. Congrès national ordinaire, 8^e Congrès de la CGTU, Issy-les-Moulineaux du 24 au 27 septembre 1935, salle des fêtes, maison du peuple, p. 304.

31 Cette municipalité communiste de Guérigny n'a guère fait l'objet d'étude pour l'instant, ce qui serait sûrement intéressant.

soirement les clés du pouvoir aux communistes, emmenés par Eugène Jovet, agent comptable aux forges³². Mais, du fait de dissensions internes caractéristiques de cette phase initiale du parti communiste, la revanche était intervenue deux ans et demi plus tard, à la satisfaction bruyante du journal de Léon Blum *Le Populaire* : « Victoire socialiste dans la Nièvre. [...] Dimanche [28 octobre] ont eu lieu des élections municipales dans la ville ouvrière de Guérigny. La municipalité communiste, dans l'incapacité d'administrer, avait démissionné. Malgré une campagne odieuse de diffamation, la liste socialiste (SFIO) a été tout entière élue, avec en tête notre ami Charles Dariaux, ancien maire »³³. Cet entrefilet témoigne de la violence de cette campagne fratricide de 1923 entre les deux partis rivaux de gauche, dans un climat de tension qui préfigure, à bien des égards, celui de 1947-1948.

Le congrès général de l'automne 1935, auquel Lucien Tort participe, a précisément pour but de tourner cette page de division, et de préparer la fusion de la CGT et de la CGTU pour accompagner, dans le champ syndical, le combat politique du Front populaire, en vue des futures élections législatives de 1936. Disposant de deux suffrages, il se soumet aux nouvelles directives et appuie la motion favorable au rapprochement, comme l'écrasante majorité des congressistes ; seule une poignée de contestataires, appartenant aux syndicats d'enseignants communistes, se montre rétive³⁴.

La réunification syndicale de mars 1936 n'interrompt pas son engagement, et ne compromet pas non plus sa qualité de représentant. Il siège ainsi au congrès qui se tient en mai 1939 à Montrouge, ville voisine d'Issy-les-Moulineaux, qui n'est pas, contrairement à la manifestation de 1935, un congrès général, mais un simple congrès de branche sectorielle. Celui-ci réunit les délégués de la Fédération nationale des travailleurs de l'État, au premier rang desquels figurent les ouvriers des arsenaux et sites assimilés, tous affiliés à la CGT réunifiée, mêlant sympathisants socialistes et communistes. Le Peuple – porte-voix, comme on l'a dit, des cégétistes non communistes – rend compte de ce congrès et cite l'intégralité des délégués élus au Conseil fédéral de ce syndicat de branche³⁵. Les ouvriers de la marine, du fait de leur

nombre important, peuvent y désigner 6 titulaires et 6 suppléants. Lucien Tort n'est que suppléant ; peut-être paye-t-il son appartenance à la minorité communiste.

Captivité au Stalag et recensement photographique des habitants d'Urzy

La guerre crée une douloureuse rupture, car à la suite de la débâcle de juin 1940, Lucien Tort est capturé par les Allemands, comme 1,8 million autres soldats français. Sa captivité est officialisée dans une liste de prisonniers parue le 31 janvier 1941. On y apprend qu'il a rang militaire de caporal, et qu'il a été conduit au Stalag VI C, situé à Bathorn-Emsland, au nord-ouest de l'Allemagne, près de la frontière hollandaise³⁶. Construit en 1938 pour y abriter des détenus de droit commun, ce camp a été réquisitionné en 1940 par la Wehrmacht afin d'héberger durablement des prisonniers de provenance diverse, majoritairement français (11 000), russes (14 000) et, à partir de 1943, italiens antifascistes (11 000). Sans doute les conditions de sa captivité ont-elles contribué à fragiliser sa santé, d'où son décès rapide, à 40 ans, en 1951.

Dans l'intervalle, la municipalité d'Urzy décide de réaliser pendant la guerre une sorte de carnet photographique des habitants de la commune de plus de 16 ans, hommes et femmes compris, dont la majorité réside dans le faubourg ouvrier de Demeurs : source exceptionnelle, récemment mise en ligne par une association généalogique de cheminots³⁷. Cette initiative, commencée sous Vichy le 12 septembre 1940, sans doute pour des raisons de surveillance³⁸, s'étale très progressivement. Le 6 mars 1942, Lucien Tort, toujours prisonnier en Allemagne, est le 625e habitant à y être porté ; le carnet précise que sa photographie, qui le représente en habit civil – avec costume cravate, comme la plupart des hommes – est tirée de son livret militaire³⁹.

32 De manière significative, ce maire communiste éphémère de Guérigny ne fait, pour l'instant, l'objet d'aucune notice ou mention dans le dictionnaire Maitron en ligne.

33 *Le Populaire*, 31 octobre 1923, p. 2.

34 *Confédération générale unitaire...*, op. cit., p. 304 et 314.

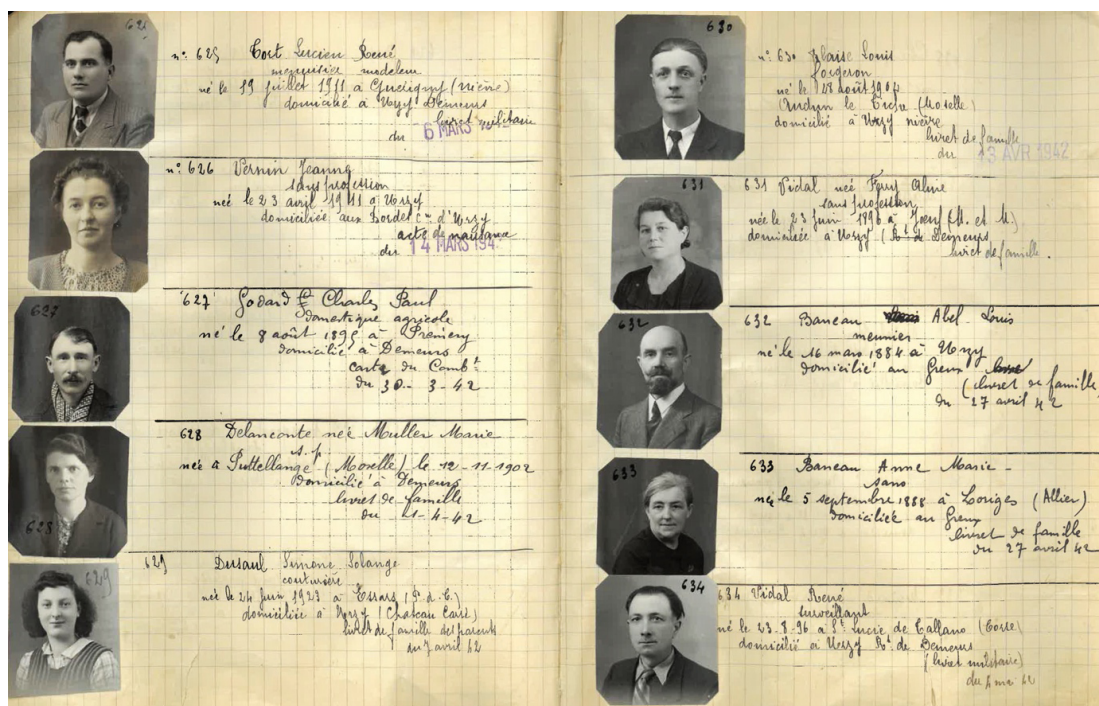
35 *Le Peuple, organe quotidien du syndicalisme*, 11 mai 1939, p. 6.

36 Liste officielle n°70 de prisonniers français d'après les renseignements fournis par l'Autorité militaire allemande, Centre national d'information sur les prisonniers de guerre, Paris, p. 58.

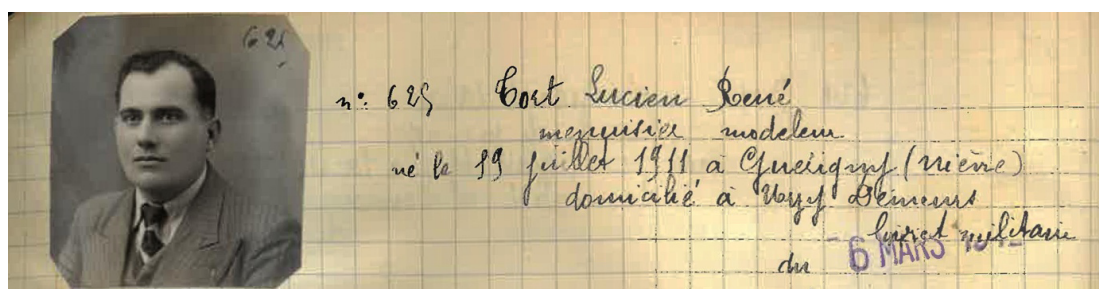
37 Archives de la mairie d'Urzy, carnet photographique des habitants mis en ligne par l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français, branche généalogique (Uaicf-genea), cercle de Varennes-Vauzelles, consultable sur le site Geneanet.

38 Sous pression allemande, un décret d'octobre 1940 rend la possession d'une carte d'identité nationale obligatoire pour tous les Français ; peut-être ce carnet photographique est-il lié à cette disposition nouvelle.

39 Carnet photographique des habitants d'Urzy, n°625 (première liste), vue 64/110.



Archives de la mairie d'Urzy, carnet photographique des habitants mis en ligne par l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français, branche généalogique (Uaicf-genea), cercle de Varennes-Vauzelles, consultable sur le site Geneanet.



Photographie de Lucien Tort représenté en habit civil, tirée de son livret militaire. Carnet photographique des habitants d'Urzy, n°625 (première liste), vue 64/110

Le 8 juillet 1944, à la veille de la Libération de la ville, le 890e individu est inscrit sur le carnet. Malgré la chute du régime et le rétablissement de la République, le carnet est ensuite continué, avec une numérotation nouvelle, pour 86 autres habitants, recensés et photographiés de septembre 1944 au 5 juin 1951. Cet étonnant trombinoscope, qui mentionne la profession de chacun, livre un portrait fidèle de l'ensemble de la population d'Urzy (hors enfants) : on y trouve beaucoup d'autochtones travaillant aux forges de Guérigny, mais aussi quelques nouveaux arrivants, tel ce coiffeur d'origine tunisienne, Mohamed ben Naceur, domicilié au hameau du Greux, et porté sur le livret le 10 juillet 1944, avec une photographie tirée de sa fiche de démobilisation militaire⁴⁰. On peut y voir le signe que ce bassin industriel de Guérigny reste encore un tant soi peu attractif.

Reprise des activités syndicales et lucidité sur les enjeux contemporains

La Libération et le retour de Lucien Tort à Urzy lui permettent de reprendre ses activités professionnelles aux forges de Guérigny. Resté fidèle à ses idéaux d'avant-guerre, il bénéficie de la conjoncture alors favorable aux communistes, pour renouer avec ses fonctions syndicales ; l'éditorial d'août 1947 le montre secrétaire de la section locale d'une CGT qui unit encore, pour peu de temps, les syndiqués réunis depuis 1936 sous une bannière commune. Il exerçait déjà cette fonction de secrétaire du personnel CGT guérignois un an avant, en juillet 1946, quand un article du Journal du Centre lui avait permis de relayer les inquiétudes des ouvriers des forges sur le statut de leur entreprise, aux côtés de Bonnay, un autre délégué local : « aujourd'hui, après deux ans d'attente, rien n'a été fait au point de vue juridique et aucun acte officiel n'est intervenu [...] »⁴¹.

Le discours qu'il tient ici dans l'entretien accordé à La Vie Ouvrière est conforme à l'ethos d'un représentant syndical cégétiste : il critique le gouvernement, mais sans rentrer cependant dans des attaques partisans trop précises, à la différence du journaliste qui l'interroge et rédige l'éditorial. Lucien Tort se borne à souligner la rentabilité des forges de Guérigny et le besoin d'investissements nouveaux en outillages. On peut relever la demande insistante de machines-outils venues de Suède – pays emblématique de la

social-démocratie –, jugées potentiellement très prometteuses. Sa dénonciation de l'absurdité technocratique bien française, interdisant d'exploiter un four électrique moderne déjà présent sur le site de Guérigny, faute d'avoir obtenu l'autorisation spéciale du ministère, ne manquera pas de faire sourire, évoquant aux lecteurs d'autres décisions similaires, dans bien des domaines.

Conclusion : Guérigny, emblème d'une reconversion inachevée

En définitive, la législation de décembre 1947, assurant à Guérigny le renouvellement de son statut d'entreprise d'État, a écarté le spectre d'un démantèlement du site à brève échéance. Mais, comme le laissaient craindre les délégués cégétistes et leur relais médiatique de La Vie Ouvrière, les investissements publics se sont portés désormais ailleurs, dans des domaines jugés plus prioritaires, limitant le succès de cette reconversion. L'adaptation du statut en 1961 n'a donc pas empêché la mise à l'arrêt des usines, prévue dès 1967, en pleine période de volontarisme gaulliste, finalement effective en 1971⁴². Après Rochefort, Guérigny a rejoint la catégorie des « cimetières marins », si l'on ose dire, à l'aune de bien d'autres sites d'armement, loin du contre-exemple remarquable de Ruelle-sur-Touvre, à la santé toujours insolente. Reste un patrimoine muséal, dont la préservation continue à être un enjeu d'aménagement régional et d'attractivité touristique⁴³.

40 Carnet photographique des habitants d'Urzy, n°2 (nouvelle liste), vue 91/110.

41 Article du 30 juillet 1946 cité par Jean-Paul Gauthron, dans « Le statut des forges de la Chaussade... », op. cit., p. 51.

42 Voir Jean-Paul Gauthron, « Le statut des forges... », op. cit., p. 52-54.

43 L'obtention récente d'une étoile attribuée à Guérigny dans le guide vert Michelin de Bourgogne témoigne du succès des efforts réalisés en la matière.

